

L'ÉCHO

de Saint-Christophe

n°135

Janvier
2025



Tesson, un chêne majestueux en bordure de l'aire prochainement aménagée

www.saint-christophe17.fr



L'édito du maire

Nous avons connu un été serein, animé par diverses manifestations notamment autour de l'aire de La Garenne. Cet espace que vous appréciez toutes et tous, petits et grands, diffuse un esprit de convivialité et reflète le bien-vivre à Saint-Christophe.

Les associations, par leurs actions menées, contribuent largement à l'animation de cet espace et je les en remercie. N'hésitez pas à les rejoindre, elles sont toujours à la recherche de volontaires pour les aider au bon fonctionnement de leurs activités.

Ce début d'automne avec des précipitations importantes nous faisait craindre des inondations hivernales précoces. Mais heureusement, la stabilisation du niveau des nappes phréatiques a permis un écoulement important des eaux de ruissellement. Nous devons rester vigilant, notre territoire est sensible à ces pluviométries excessives qui génèrent des dysfonctionnements des réseaux.

2024 était une année de recensement de la population. Il en résulte une très légère augmentation de la population qui est au 1^{er} janvier 2025 de 1428 habitants.

2024 a vu aussi se réaliser des travaux et des études nécessaires à la programmation d'opérations futures.

Tout d'abord, pour améliorer notre sécurité incendie, nous avons fait l'acquisition d'un terrain à Cugné et d'un autre à Puyvineux pour y installer des réservoirs d'eau. Il nous reste encore quelques équipements à mettre en place pour améliorer la couverture de l'ensemble de la commune et nous y travaillons.

Dans le bourg, la réalisation route de Marans d'une aire de stationnement a commencée et devrait être utilisable assez rapidement. Cette réalisation s'intègre dans le projet de revitalisation du centre bourg qui vise à dynamiser l'attractivité et la pérennité des commerces. Il est également question de densification de l'habitat pour répondre aux nombreuses demandes de logement qui ne trouvent pas satisfaction.

La rénovation de la toiture de l'église et la reconstruction de la salle associative seront menées

conjointement. Nous serons pour cela accompagnés par la SEMDAS. Les diagnostics structures ont été réalisés et nous avons rendez-vous en janvier avec l'architecte retenu pour lancer la phase esquisse.

La rénovation d'une salle de classe a pu être finalisée avant la rentrée et ainsi accueillir la nouvelle enseignante et les élèves dans de meilleures conditions.

A Puyvineux, les études concernant l'aménagement du chemin des Fous s'achèvent et le calendrier d'exécution des travaux devrait être disponible ce début d'année. Les objectifs principaux étant de sécuriser les déplacements et d'offrir du stationnement. Avec la commune de la Jarrie, nous avons sollicité la direction des infrastructures du Département afin de répondre aux demandes des riverains à contraindre la vitesse des véhicules dans la traverse du village.

A la Girardière, l'éclairage public sera complété pour sécuriser le déplacement des enfants en direction de l'arrêt du bus scolaire. Les travaux devraient être terminés avant l'été.

La visite du président de la CdA dans notre commune a été l'occasion de faire un point sur nos projets. A cette occasion, la piste cyclable reliant Saint-Christophe à La Jarrie et Aigrefeuille a fait l'objet d'une présentation et a retenue l'attention de la délégation présente. La demande par la commune de l'intégration de ce projet dans le Schéma Directeur des Aménagements Cyclables de la Communauté d'Agglomération a été rappelée. Cet itinéraire qui reliera la commune à des équipements et services publics essentiels tel que l'arrêt du Train Express Régional et le collège de La Jarrie entre autres est indispensable au développement des mobilités.

L'ensemble du conseil municipal se joint à moi pour vous adresser à toutes et à tous, à l'aube de cette nouvelle année 2025, nos vœux les plus sincères de santé et de bonheur.

Le Maire,
Philippe CHABRIER

Sommaire

L'édito du Maire	p. 2	Infos diverses	p. 12-13	Numéros utiles	p. 25-26
Infos communales	p. 3-11	Infos écoles	p. 14-15	Mémento	p. 27
Infos mobilités	p. 12	Infos associations	p. 16-24	Agenda	p. 28

Conception : commission bulletin (Mmes ZELMAR, JONES, DILLERIN, SIMONNEAU, MM. LAVALADE, GERVAIS)

Mise en page : Karine LAVERGNE

Directeur de la publication : Philippe CHABRIER

Impression : mairie de Saint-Christophe

Bulletin semestriel Dépôt légal : n° 1078



Chacun de vous peut participer à ce bulletin. Envoyez vos idées, informations ou renseignements au secrétariat de la mairie ou à la commission communication un mois avant la prochaine parution à l'adresse suivante : urba.mairie@saint-christophe17.fr

Travaux

Réfection d'impasses et réparations

En janvier, des travaux de rénovation de surface ont eu lieu dans les impasses du Charcutier et du Souterrain.

Par ailleurs, près de 4 800 € ont été engagés en début d'année afin de réparer des dégâts causés à des équipements communaux : un avaloir écrasé à la Girardièrre et des poteaux en bois arrachés route de la Mazurie.



Terrain de foot



Une partie de la main courante située sur le pourtour du terrain de football a été remplacée pour cause de vétusté. Par ailleurs, les deux bancs de touches ont été remplacés. Ils répondent ainsi aux critères demandés par la fédération.

La Girardièrre

Des travaux d'enfouissement des réseaux électriques et de télécommunications ont cours sur les lieux-dits de la Martinière à Saint-Médard-d'Aunis et de la Girardièrre à Saint-Christophe.

Pour la commune de Saint-Christophe, la partie des travaux relative à l'éclairage public et à l'enfouissement des réseaux électriques est assurée par le Syndicat d'Électrification et d'Équipement Rural de la Charente-Maritime pour un coût de 45 155,20 € financés pour moitié par la commune.

Pour la partie des travaux relative à l'enfouissement des réseaux de télécommunication, l'enveloppe est fixée à 15 971,75 € à la charge de la commune.



Route de Marans

La démolition du hangar situé route de Marans a été effectuée en fin d'année. A sa place, un parking d'une capacité de 7 places est en cours d'aménagement, qui reliera la place des écoles par un cheminement piéton à l'arrière du terrain.



Ces travaux, d'un montant total évalué à 45 491 €, sont subventionnés à hauteur de 22 756,56 € par le Conseil Départemental au titre des amendes de police, le reste étant à la charge de la commune.

Dispositifs de défense extérieure contre l'incendie (DECI)

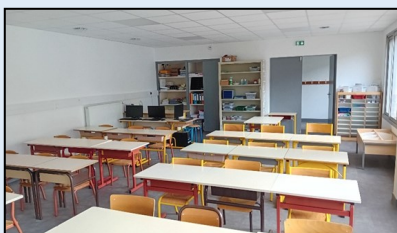
La DECI répertorie les équipements hydrauliques nécessaires pour fournir de l'eau aux sapeurs-pompiers pour leurs interventions.



Pour nous mettre en conformité avec le règlement départemental de DECI, deux réserves incendie ont été réalisées : l'une à Puyvieux, l'autre à Cugné.

Ces équipements répondent à une obligation réglementaire mais n'ont cependant bénéficié d'aucune subvention. Leur financement est par conséquent intégralement pris en charge par la commune, pour un coût total de près de 50 000 €.

Rénovations à l'école et arrivée de deux nouvelles enseignantes



Durant le mois de juillet, des travaux ont été réalisés afin de rénover la salle des professeurs, la salle de classe attenante ainsi que le sas entre la salle de classe et la bibliothèque.

Le coût de cette rénovation, qui visait également à améliorer le confort thermique des locaux, s'élève à 32 352 € dont 7 356 € financés par le Conseil Départemental, le reste étant à la charge de la commune.

Ces travaux ont permis d'accueillir, dans de bonnes conditions, la réouverture d'une classe. Mme Lamy a été nommée pour prendre en charge l'enseignement de cette classe de CE1 et CE2.

A la rentrée scolaire 2024, 126 élèves étaient accueillis à l'école.

Projets d'aménagements à Puyvineux

En réponse aux demandes des riverains, les communes de Saint-Christophe et La Jarrie ont sollicité le Département afin de parvenir à réduire la vitesse des véhicules dans la traversée de Puyvineux.

Des comptages et des mesures de vitesse ont ainsi été effectués en juillet 2023, relevant un trafic moyen journalier d'environ 5000 véhicules par jour, 2 sens confondus, et une vitesse en entrée d'agglomération au-dessus de la limite autorisée.



Projet d'écluse près du rond-point

Après différentes visites sur place, la division des infrastructures du Département a proposé de mettre en place – à titre expérimental - des dispositifs visant à contraindre la vitesse des véhicules. Une double chicane sera installée à l'entrée de l'agglomération côté Croix-Fort. Un second dispositif prévu au cœur du hameau visera, en plus de casser les vitesses, à sécuriser le cheminement des piétons là où il n'y a aucun trottoir. Ces aménagements devraient être installés en début d'année.

Par ailleurs, différents travaux de peinture sur la chaussée et des remplacements de signalisation verticale devront être effectués en parallèle. Ils seront pris en charge par les deux communes.

Une surveillance de l'évolution du trafic et des difficultés de circulation devra être assurée pendant toute la durée de l'expérimentation. Des réajustements pourront être opérés à tout moment en cas de problème manifeste.

Ce projet d'aménagement a été présenté lors d'une réunion publique à destination des habitants de Puyvineux le 3 décembre dernier. La réunion a permis à chacun d'exprimer son ressenti et ses craintes, mais elle a également fait naître d'autres pistes de réflexion pour parvenir au résultat attendu.



La réunion publique a réuni près de 80 personnes

Une seconde réunion publique aura lieu d'ici un an afin de dresser un bilan avant toute validation définitive.

Institution du permis de démolir

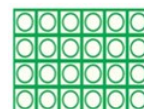
Depuis la réforme des autorisations d'urbanisme de 2007, le permis de démolir, devenu facultatif en France, n'avait plus cours sur Saint-Christophe. Afin de faciliter ou de justifier la prise de décision dans le cadre d'une autorisation d'urbanisme, mais également pour permettre un meilleur suivi de l'évolution du bâti sur notre commune, le conseil municipal a validé le rétablissement du permis de démolir.

Aussi, depuis le 1^{er} janvier 2025, le permis de démolir est exigé avant la démolition partielle ou totale d'une construction. Comme pour toute autre autorisation d'urbanisme, le dossier est à remplir par voie dématérialisée ou sur formulaire papier (Cerfa 13405*13).

Espaces boisés classés

Pour des raisons paysagères ou écologiques, le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) institué en 2019 a placé certaines haies, certains bois ou même certains arbres isolés, y compris sur des parcelles privées, en espaces boisés classés (EBC), repérables sur le plan du PLUi par un quadrillage spécifique.

Identification des EBC sur le PLUi :



Ce classement a pour effet de rejeter de plein droit toute demande d'autorisation de défrichement et de soumettre toutes les coupes et abattages à autorisation préalable, exception faite des arbres morts ou dangereux.

La demande doit être présentée sur le formulaire Cerfa 16703*01 et déposée à la mairie.

Inauguration du chemin et de l'aire de Tesson



Une balade agréable, sous les feuilles
ou sur le sol gelé

La famille Moinet a cédé à la commune, pour l'euro symbolique, un chemin rural qui vient s'inscrire dans le parcours de randonnée des Grandes Chaumes en cours d'actualisation. Celui-ci offre une belle vue panoramique sur la vallée de Tesson et englobe un arbre qui mérite toute notre attention (en page de couverture). Le balisage doit encore être refait.

L'inauguration de ce parcours aura lieu **le samedi 24 mai à 11 h**, et sera l'occasion de le nommer.

Entretien des pieds de murs

L'entretien de la commune en période printanière est particulièrement dense pour les agents qui s'investissent afin de garder une commune propre et belle. Outre l'entretien courant des bâtiments, l'entretien annuel des voies de circulation, le passage du broyeur dans les chemins, ils ont également en charge la tonte, le débroussaillage des chemins ou encore le désherbage des espaces communaux.

Ainsi, il est rappelé que c'est aux riverains d'assurer l'entretien des pieds de murs en pourtour de leur propriété, ainsi que sur toute la largeur du trottoir bordant leur propriété. Pour cela, seul le désherbage manuel, mécanique ou thermique est autorisé, le recours à des produits phytosanitaires étant proscrit.



Plantes envahissantes gênant
la circulation des piétons

Baliseur, vous connaissez ?

La municipalité travaille à la mise à jour des itinéraires de randonnée. Accompagnée par la CdA, le Conseil départemental et le Comité départemental de la randonnée pédestre, elle doit faire appel à un baliseur pour mettre en place la signalisation, mais il y a peu de personnes formées. En effet, le balisage ne s'improvise pas ! Avant de parcourir le terrain le pinceau à la main, le baliseur doit avoir suivi un stage dispensé par la FFRandonnée. Une seule session est prévue en 2025, elle aura lieu les 13 et 14 février 2025 à Saintes. Pour aider à susciter des vocations, le coût de la formation est pris en charge par la CdA.

Le projet vous intéresse ? Vous avez envie de contribuer à la sauvegarde des chemins et de permettre ainsi de partager la richesse naturelle des sentiers ?

Alors n'hésitez pas et contactez la mairie pour vous inscrire à cette prochaine session de stage de baliseur !



Chemin des Chaumes

Le chiffre de l'Écho : 29.103

Le tableau de classement qui vient d'être arrêté, a permis de mettre à jour la longueur des voies communales sur Saint-Christophe, soit au total 29 km et 103 mètres. Ce linéaire ne tient pas compte des chemins ruraux qui représentent à eux seuls plus de 10 km. Autant de longueur d'enrobé et le double de longueur de bas-côtés que nos agents communaux se chargent d'entretenir.

Réouverture d'un chemin rural

Une dizaine de membres de l'association communale de chasse agréée (ACCA), munis de tronçonneuses et débroussailleuses, ont réouvert à la circulation piétonne un chemin rural sur environ 300 m. Situé entre Tesson et le Moulin du Marais, la nature y avait repris ses droits.

Ces travaux font suite à une recommandation adressée à la commune dans le cadre de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations (GEMAPI).

La municipalité remercie chaleureusement l'action de cette association qui participe à l'entretien du patrimoine végétal de la commune.

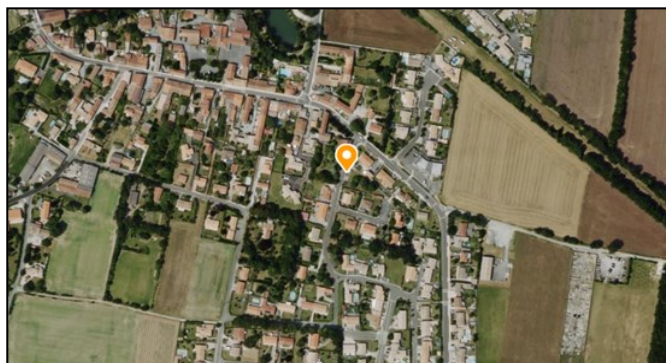


Déchets

Des réunions publiques ont été organisées par la CdA en fin d'année, afin de présenter les changements à venir en matière de collecte des déchets.

Ce qu'il fallait retenir :

- **A partir du 1er mars**, changement de la fréquence de la collecte des déchets, aussi bien les ordures ménagères que le tri sélectif. Le ramassage sera effectué tous les 15 jours, selon un calendrier en cours de distribution dans les boîtes aux lettres, mais également disponible au dos de ce numéro. A noter qu'en juillet et août, le ramassage sera maintenu toutes les semaines.
- Pour permettre aux habitants de se délester de leurs déchets entre 2 collectes (oubli ou absence lors du ramassage par exemple), des points d'apport volontaire seront implantés pour déposer les sacs d'ordures ménagères et d'emballages, de même qu'un abri-bac pour la collecte des bio déchets.
- Pour préparer la nouvelle fiscalité, qui ne sera effective qu'en 2028, le comptage des ramassages des bacs sera effectué à partir du 1^{er} janvier 2027.



Localisation du point de délestage prévu dans le bourg

Sur la commune, le point de délestage et de collecte des bio déchets sera installé dans le centre du bourg : chemin des Renfermis, à côté de la borne à verre déjà en place.

Il sera nécessaire de présenter le **pass'déchetterie** pour commander l'ouverture de ces bacs. Les modalités de décompte restent à préciser. Le pass est disponible gratuitement à la CdA.

Des équipements similaires devraient être installés à Puyvineux, très probablement au niveau de la borne à verre, mais la CdA n'a pas encore validé l'emplacement définitif avec la commune de La Jarrie.



Ne pas surcharger les bacs, le couvercle doit pouvoir se fermer.
Ne pas déposer de sacs au pied des bacs, car ces déchets ne seront pas collectés.
Les gros cartons bruns ne sont pas à mettre dans les bacs jaunes. Les apporter en déchèterie.

Le tri des déchets s'invite au cimetière

Des bacs ont été installés afin de collecter séparément les différents types de déchets et permettre ainsi de les traiter et de les recycler au mieux.

4 zones de dépôt ont été établies, identifiées avec des affichettes :

- Le composteur, pour tous les déchets végétaux (fleurs fanées, plantes avec motte de terre, herbes arrachées)
- Le bac pour pots en bon état et réutilisables, en libre service
- Le bac à gravats, pour les fleurs en céramiques, pots en terre cuite, plaques et objets en pierre, support en béton...
- Le bac pour déchets non recyclés : plastiques, rubans, fleurs artificielles, pots plastiques abîmés, supports en mousses...



Par ailleurs, pour des raisons évidentes de sécurité, il est demandé à chacun de ne pas déposer de verre cassé ni au pied des bacs, ni dans les bacs. Celui-ci est à déposer dans la borne à verres située en bas du chemin.

Enfin, il est rappelé que l'usage de produits phytosanitaires est interdit dans le cimetière.

Projet d'école

Une subvention exceptionnelle d'un montant de 669,50 € a été attribuée à l'association des parents d'élèves de Saint-Christophe afin d'aider à financer un voyage scolaire à Lezay, en Deux-Sèvres, pour les élèves des classes de CE1-CE2.

Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale

Le conseil municipal a approuvé les termes de la charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale dans sa version révisée. Il marque ainsi sa reconnaissance formelle du principe d'égalité entre les femmes et les hommes et s'engage à mettre en œuvre les engagements définis dans cette charte.

La Ludomobile

Le calendrier des prochaines animations de la Ludomobile sur la commune est arrêté. Retenez les dates et venez participer !

Les animations ont lieu dans la salle des associations ou, en cas de météo vraiment favorable, dans le parc de l'aire de la Garenne (dans ce cas, une information de changement de lieu sera apposée sur la porte).

Pour rappel, la Ludomobile est une ludothèque itinérante : elle emmène à chacune de ses visites un coffre plein de jeux qu'elle vous invite à découvrir.

Comment participer ? C'est simple : que vous soyez seul ou à plusieurs, venez pendant les heures de présence (nul besoin de s'inscrire au préalable), et laissez-vous guider par l'animateur dans des parties de jeux. La variété des jeux proposés permet de satisfaire tous types de publics : adultes, enfants, familles...

L'entrée est libre et gratuite, le coût de ces interventions étant pris en charge par la commune et la CdA.



Planning du 1^{er} semestre 2025 :

Les mardis de 16h30 à 18h :	Les mercredis de 15h à 18h :
11 février 2025	26 février 2025
11 mars 2025	26 mars 2025
8 avril 2025	23 avril 2025
13 mai 2025	28 mai 2025
10 juin 2025	25 juin 2025
	9 juillet 2025



Nouveau rendez-vous: le café citoyen

Nous vous proposons de venir vous rencontrer, échanger librement et partager vos idées, autour d'une boisson chaude, sur un thème ou un sujet défini en amont. Ces rencontres auront lieu dans un premier temps dans la salle du conseil de la mairie.

Le café citoyen se veut un temps convivial, basé sur la participation et le respect de la parole de chacun.

Pour ce premier rendez-vous de rencontres que nous prévoyons trimestrielles, nous vous proposons de nous retrouver **samedi 15 mars 2025 de 9 h 30 à 11 h 30 à la salle du conseil**. Le thème que nous avons retenu pour ce 1^{er} café citoyen est « créer du lien entre les habitants ».

Par ces rencontres, nous souhaitons améliorer la convivialité et la vie du village, créer de la coopération, voire faire émerger des projets. L'évènement est gratuit et ouvert à tous, mais l'inscription préalable est souhaitée, par mail ou téléphone auprès de la mairie.

Alors n'hésitez pas, inscrivez-vous et venez nous retrouver !

Retour en image sur le dernier semestre...

21 août : fête de la Saint-Christophe

Des jeux, de la musique, des rencontres... En un mot : du bon temps !



29 septembre : animations dans le cadre de la semaine européenne du développement durable

Le samedi, avec la zone de gratuité, le forum des associations, l'atelier de l'Apesc...



13 octobre : Concert Klezmer

Salle comble pour le concert donné par le conservatoire de musique de La Rochelle



11 novembre : commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918

Avec la participation toujours active des enfants de l'école



14 décembre : animation de Noël au pôle commerces

Musique, cadeaux et convivialité étaient au rendez-vous...



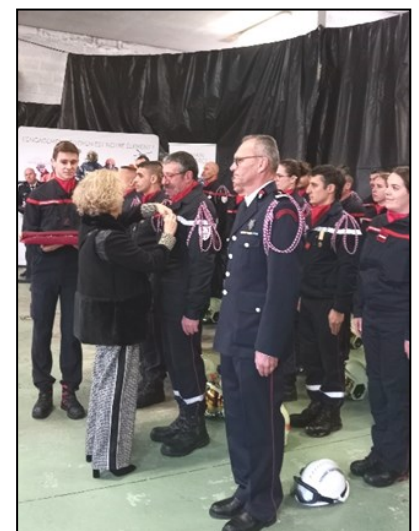
Indiscrétion...

Le maire de Saint-Christophe à l'honneur

A l'occasion de la Sainte-Barbe des pompiers d'Aigrefeuille, notre maire s'est vu remettre le grade de lieutenant honoraire. Il avait décidé de mettre un terme à son engagement auprès des sapeurs-pompiers volontaires le 18 mai 2024, et a reçu la médaille « échelon or » pour ses 30 ans d'engagement. Il a été incorporé en 1993, devinez où ? A Saint-Christophe, avant de muter au centre de secours d'Aigrefeuille en 1996.

Au cours de sa carrière, il a participé à de nombreuses interventions, y compris hors département : à Belle-Île-en-Mer, pour le naufrage de l'Erika, dans la Creuse pour un renfort lié à la neige, dans les Landes pour la tempête Klaus... Mais les plus marquantes seront sans nul doute en février 2010, à la suite de la tempête Xynthia, d'abord à Charron puis à Angoulins. Sportif confirmé, il s'est qualifié à plusieurs reprises pour les finales nationales de cross, la dernière en 2019 à Béziers.

L'équipe municipale salue ces 3 décennies d'investissement total pour les pompiers. C'est aujourd'hui pour notre commune qu'il a choisi de s'engager pleinement et nous lui en sommes pleinement reconnaissants.



Théâtre

Dimanche 16 février à la salle polyvalente de Saint-Christophe : Le procès de Bobigny

Après une vingtaine de représentations des Monologues du Vagin de 2019 à 2022, puis de la comédie Burlingue en 2023, la **Troupe du Pavé** revient avec une pièce engagée : une douzaine de comédiens et comédiennes vous feront (re)découvrir le fameux « **Procès de Bobigny** » au travers de la pièce éponyme écrite par Sophie et Basile Ader sur la base de la sténotypie du tribunal de l'époque (1972).

Venez revivre les témoignages et plaidoiries qui ont fait chavirer la loi qui interdisait l'avortement et ouvert la voie à la loi sur l'IVG de Simone Veil deux ans plus tard. Vous serez captivés par les moments clés de ce procès dans lequel l'avocate Gisèle Halimi fit venir à la barre des personnalités telles que Simone de Beauvoir, Françoise Fabian, Claude Servan-Schreiber, Delphine Seyrig, Michel Rocard... qui tous n'avaient qu'une seule ambition : défendre les droits des femmes !

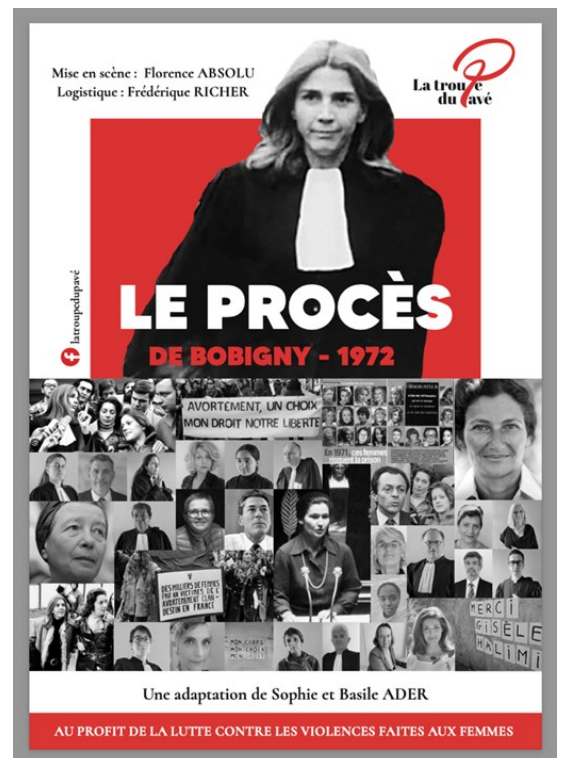
Comme à son habitude, la Troupe du Pavé versera tous les bénéfices des représentations au CIDFF 17 de La Rochelle pour financer des actions de prévention, formation et soutien dans le cadre de la lutte contre les violences faites aux femmes.

Le Procès de Bobigny sera représenté 19 fois dans la région de novembre 2024 à mars 2025. Toutes les informations sur le FB latroupedupavé et @troupe_du_pave_17

17 h 30 tarif unique 10 €

Prévente : VIVAL de Saint-Christophe

Réservations : 06 08 09 78 13 par sms uniquement



Saint-Christophe

Le 8 mai

1945-2025

Exposition salle du conseil

Le 10 et 11 mai de 9h à 12h et 14h à 18h



Imprimé par nos soins ne pas jeter sur la voie publique

Exposition

Samedi 10 mai et dimanche 11 mai, salle du conseil de Saint-Christophe

A l'occasion du 80^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale, la mairie et la bibliothèque de Saint-Christophe lancent un appel aux habitants pour une grande collecte de souvenirs sur l'ensemble de la période de la Seconde Guerre mondiale. L'objectif est de collecter des photographies, objets, lettres de soldats, cartes postales de la commune, etc. afin de se représenter la vie à Saint-Christophe pendant l'occupation, la Libération et les années qui ont suivi. Les documents que vous nous confierez seront numérisés par nos soins avant de vous être restitués.

Une exposition de ces documents et objets sera réalisée dans la salle du conseil de Saint-Christophe. Elle sera ouverte pour les élèves de l'école le vendredi 9 mai 2025, puis ouverte au public :

les **samedi 10 mai et dimanche 11 mai 2025**

de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Nous vous y attendons nombreux. L'entrée est libre.



Le programme SLIME, pour lutter contre la précarité énergétique

La communauté d'agglomération a mis en place un dispositif d'aide à destination des habitants aux revenus modestes et très modestes pour lutter contre la précarité énergétique.

Après une visite d'un professionnel à votre domicile, vous pouvez recevoir un premier diagnostic, des conseils et être orienté vers les dispositifs adaptés en fonction de vos besoins.

Vous pouvez prendre plus de renseignements auprès du CCAS pour être orienté vers le dispositif SLIME.

Logement social

Une convention associant les différents acteurs du territoire (communes, bailleurs sociaux, CCAS, associations...) a été établie avec la CdA afin de mettre en place le service d'information et d'accueil des demandes (SIAD) de logement social et de fixer les modalités d'accueil et d'information des personnes qui demandent un logement social sur le territoire de l'agglomération.

La mairie de Saint-Christophe est identifiée comme guichet d'accueil et de première information des demandeurs de logement social. Elle délivre les informations générales aux personnes souhaitant déposer une demande : règles d'accès, modalités de dépôt etc. et oriente vers le guichet compétent identifié sur la CdA pour l'enregistrement de la demande.

Soutien aux aidants

Dans le cadre de son projet "Equi'Libre", APF France handicap propose 3 ateliers pour soutenir les proches aidants de personnes en situation de handicap :

- Yoga du Rire, animé par Brigitte Mailloux : cycle de 5 séances à partir du vendredi 17 janvier à La Rochelle
- Yoga et Pleine conscience, animé par Anne-Laure Guinot : cycle de 8 séances à partir du mois d'avril à La Rochelle
- Art-thérapie, sophrologie et naturopathie, animé par Frédérique Lambert : cycle de 10 séances à partir du mercredi 05 mars à Saintes

Ces ateliers sont gratuits, seule l'adhésion à l'association, d'un montant de 25 € par an, sera demandée.



Pour tout renseignement et pour l'inscription, contacter la délégation APF France handicap par téléphone au 05 46 30 46 60 ou par mail à dd.17@apf.asso.fr

Transport



Des nouvelles de la navette autonome

La CdA attend les dernières confirmations de la part du Ministère des Transports pour lancer officiellement le projet de navettes autonomes (appelé jusqu'alors Yelo DETA) courant mars prochain.

Les derniers développements ont lieu actuellement pour la nouvelle application de réservation, qui sera lancée au même moment et qui servira à d'autres services de transport, comme le TAD, ISIGO ou encore Yélo la nuit.

La CdA prévoit de lancer très prochainement une communication complète concernant le lancement de ce projet.

Lignes régulières et transports scolaires

Par ailleurs, saviez-vous que les bus scolaires, qui relient les collèges comme les lycées, sont ouverts à tous ? Accessibles avec les titres de transports Yelo, ils peuvent compléter avantageusement les possibilités de la ligne 17 qui ne dessert pas certains arrêts, tout au moins en dehors des vacances scolaires, et sous réserve de place disponible (les places sont attribuées en priorité au public scolaire).

Vous trouverez toutes les informations sur les horaires et circuits des lignes scolaires sur le site : yelo.agglo-larochelle.fr.

En revanche, le titre de transport Yélo ne permet plus de circuler à l'intérieur de la zone CdA sur le réseau de transport en cars Nouvelle-Aquitaine et il est donc nécessaire d'acheter à bord un ticket de transport (2,50 €). La raison ? Un désaccord d'ordre financier a conduit au non-renouvellement en 2024 de la convention entre la Région et la CdA. Des discussions sont toutefois en cours pour parvenir à un nouvel accord.



Informations diverses

Éole 2025

Initialement prévu en octobre dernier, l'exercice EOLE, exercice d'entraînement à la gestion de crise météorologique, aura finalement lieu les 9 et 10 avril prochains.

L'objectif ? Sur la base d'un scénario combinant fortes pluies, vents violents et submersions marines, l'exercice vise à tester les plans communaux de sauvegarde (PCS) des 28 communes de la CdA. Sous la direction du maire, le PCS de la commune permet d'organiser l'alerte et de protéger la population.

La Préfecture activera pour la première fois le dispositif "FR-Alert" sur notre territoire, qui enverra des notifications à tous les téléphones portables. Ne soyez donc pas surpris !

A l'issue de l'exercice, un retour d'expérience est prévu afin d'identifier des axes d'amélioration et de mettre à jour le PCS le cas échéant.



Vous avez besoin de temps pour vous ?

Un besoin de garde de jeunes enfants ?

Contactez le multi accueil la RIBAMBELLE.

N'hésitez pas à appeler le multi accueil La Ribambelle, pour vos jeunes enfants à partir de 1 ans et jusqu'à 3 ans au : **05 46 00 87 00**





Agence Locale de Prévention et de Médiation Sociale
 Association loi 1901 Reconnue d'intérêt général, 3, rue Jean-Baptiste Charcot 17000 La Rochelle
 tél 05 46 41 32 32 – fax 05 46 44 73 12 – mail contact@alpms.fr

NE LAISSONS PAS SE DEGRADER NOS RELATIONS DE VOISINAGE

Les services de médiation sociale de jour et de nuit sont disponibles pour vous aider en cas de conflit de voisinage, de dégradation, de tapage, de nuisances. Promouvoir la citoyenneté dans la vie quotidienne.

Restons bons voisins !

Vous pouvez contacter



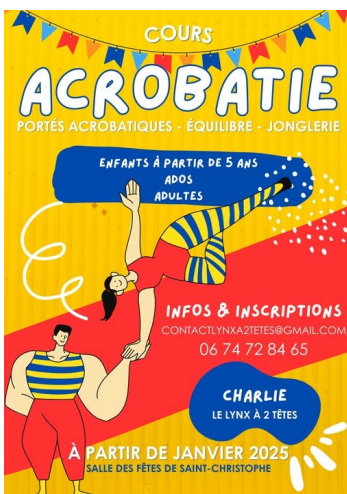
Le service de jour au 06.81.22.69.35
 du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h et le samedi de 14 h à 19 h.

Le service de nuit au 05.46.41.32.32.
 du lundi au dimanche de 19h à 2h.



Rappel : déclaration de fin de travaux

Vous avez obtenu une autorisation d'urbanisme (déclaration préalable, permis de construire...) pour réaliser des travaux et ils sont terminés ? Vous devez effectuer une déclaration attestant l'achèvement et la conformité de vos travaux (DAACT). Elle permet d'informer la mairie de la fin de vos travaux, et elle vous permettra d'obtenir l'attestation de non-contestation de conformité qui peut être demandée par le notaire lors de la vente d'un bien. La déclaration est à effectuer en ligne sur la plateforme de la CdA ou en déposant le Cerfa 13 408*12 au service urbanisme de la mairie.



Nouveau à Saint-Christophe

Cours d'acrobatie enfants - ados - adultes à la salle polyvalente de Saint-Christophe. Pour toute information et inscription, contacter le 06 74 72 84 65.

Bientôt 16 ans ?

Il est temps de se faire recenser !

Où ? Tu dois te rendre à la Mairie de ton lieu de résidence

Avec ta carte nationale d'identité ou ton passeport, ton livret de famille et un justificatif de domicile

Comment ?

Pourquoi ?

À l'issue de ton recensement, tu seras convoqué pour effectuer ta JDC



À l'issue de ta JDC, un certificat de participation te sera délivré. Il te sera utile pour t'inscrire à des examens (BEP, CAP, baccalauréat...) et concours (grandes écoles, entrées dans la fonction publique...)

Il est également exigé pour passer le permis de conduire

- Il est nécessaire de te faire recenser même dans le cas du SNU
- Tu as 3 mois pour te faire recenser auprès de ta Mairie dès 16 ans, afin de respecter le délai légal



Secrétariat général pour l'Administration



La rentrée à l'école de Saint-Christophe !

C'est avec une belle énergie que les 125 élèves répartis dans les 6 classes de notre école ont fait leur rentrée en septembre.

Une rentrée marquée par la réouverture de la sixième classe et par l'arrivée d'une nouvelle enseignante, Madame Lamy, à qui nous souhaitons la bienvenue !

Une école qui s'engage pour la planète

Durant la Semaine du Développement Durable, les élèves ont participé avec enthousiasme à une opération "Nettoyons la Nature". En un après-midi, ils ont collecté des déchets dans les environs de l'école, faisant de ce moment une action concrète et éducative pour la protection de notre environnement.

Les CM2 ont également eu la chance de visiter l'usine de tri des déchets Altriane. Cette visite a permis de comprendre les enjeux du recyclage et l'importance de bien trier ses déchets.

Cap sur l'aventure pour les CM2



L'automne a également été rythmé par deux journées exceptionnelles consacrées à la voile.

Les élèves de CM2 ont découvert le plaisir de naviguer sur des optimists dans un bassin aménagé.

Malgré l'annulation de deux jours en raison de conditions météorologiques défavorables l'expérience a été riche en apprentissages et en plaisir.



École et Cinéma : une ouverture culturelle

Le projet "École et Cinéma" a débuté en fanfare avec la projection de *Le Cirque* de Charlie Chaplin pour les classes élémentaires. Un voyage dans l'univers poétique et burlesque du célèbre cinéaste qui a captivé petits et grands. En janvier, ce sera au tour des élèves de maternelle de se plonger dans les aventures de *La Petite Taupe*.

Des moments conviviaux

Enfin, l'association des parents d'élèves a organisé un goûter en plein air, réunissant les familles, les enseignants et les enfants. Ce moment chaleureux a été particulièrement apprécié des enseignantes, renforçant les liens entre tous les acteurs de la communauté scolaire.

Nous remercions toutes les personnes impliquées dans la vie de l'école pour leur engagement et leur dynamisme. Une rentrée placée sous le signe de la convivialité et de l'éducation pour des élèves curieux et motivés !

La Directrice, Madame Pommet



VENTE DE jus de pomme



Bonjour !

Nous sommes les 24 élèves de la classe de CE1-CE2 de l'école de Saint-Christophe.

Nouveauté dans notre école cette année : notre maîtresse organise pour nous une classe découverte au "Loup Garou" (79) du 17 au 19 février 2025.

Plusieurs activités autour de la nature, du poney, de la coopération, sont prévues !

Le budget total étant de 4 517 € nous avons besoin d'un coup de pouce pour nous aider à boucler le financement.

Nos parents sont allés presser du jus de pommes en Vendée et nous vous le proposons à la vente tout au long de l'année scolaire au tarif de 3€ la bouteille d'1 litre.

Vous pouvez commander en ligne en flashant le QR code, sur <https://bit.ly/APESCjus> ou par mail à apescjus@gmail.com. Pour les personnes n'ayant pas internet, n'hésitez pas à commander via vos proches, vos voisins ou à venir nous rencontrer lors des manifestations organisées par l'APESC.

Si vous ne souhaitez pas acheter du jus de pomme, nous avons mis en place une cagnotte en ligne (participation libre et site entièrement sécurisé) <https://bit.ly/APESCdon>

Votre aide, même minime, peut tout changer 😊

Nous serons ravis de vous envoyer un petit compte rendu du séjour pour témoigner notre expérience et vous remercier pour votre geste.

Un GRAND MERCI par avance à toutes celles et ceux qui participeront à ce beau projet !

Les enfants, la maîtresse et les parents.



L'association PEGASE et son lieu de vie et d'accueil « AU P'TIT BONHEUR » »

Un moment de joie et de partage pour les fêtes de fin d'année !

Samedi 21 décembre, notre association a organisé pour la quatrième année consécutive ses portes-ouvertes de Noël afin de clore cette année en beauté. Voici un aperçu des activités que nous avons préparées pour petits et grands :

Présence du père Noël et de ses lutins, décors enchantés, atelier de maquillage, spectacle de magie. Chaque enfant est reparti avec un petit cadeau et des étoiles pleins les yeux...



Distribution de boîtes de Noël aux EHPAD de Saint-Médard-d'Aunis et de La Jarne

Dans un esprit de solidarité et de partage, Lucie, stagiaire dans notre association, a lancé un projet intergénérationnel destiné à apporter un peu de chaleur aux résidents des Ehpad de Saint-Médard d'Aunis et de La Jarne.

Nous avons distribué des **boîtes de Noël** préparées avec soin par nos jeunes. Chaque boîte contenait des chocolats, un plaid, mots-fléchés, parfum, crème... Un très beau moment de rencontre et d'échange entre les générations.



Cette année sera marquée par notre **troisième voyage solidaire au Maroc**. Ce projet, prévu en juillet, a pour objectif d'apporter une aide concrète à des enfants et familles dans le besoin, en distribuant des fournitures scolaires, des chaussures et des vélos.

Un appel à votre générosité

Dès le **15 janvier**, un bac sera installé devant notre association pour récolter des **chaussures** en bon état. Si vous souhaitez faire don de **vélos**, contactez-nous directement par téléphone afin d'organiser la récupération.

Chaque don compte, merci pour votre soutien et votre élan de solidarité !

Une soirée Couscous pour soutenir le Projet

Dans le cadre de ce voyage solidaire, nous organisons notre traditionnelle **soirée couscous** le **samedi 28 juin** à la salle polyvalente de Saint-Christophe. Cet événement festif sera l'occasion de récolter des fonds tout en partageant un moment chaleureux et convivial.

Au programme :

- **Spectacle de danse afro par nos jeunes et notre équipe, danse orientale (Orientale Academy), derbouka...** De quoi vous faire voyager le temps d'une soirée...
- Le délicieux **couscous préparé par La Cuillère d'Olive de Clavette**.

Réservez dès à présent cette date dans vos agendas !

Davantage d'informations à venir

Pour suivre les détails de ce projet et nos actualités, rendez-vous sur notre page Facebook « Association Pegase ». Vous y trouverez toutes les informations pratiques concernant les dons, les inscriptions à la soirée couscous et le voyage solidaire.

Ensemble, faisons de 2025 une année placée sous le signe de la solidarité et du partage. Merci pour votre mobilisation et votre générosité, et à très bientôt pour vivre ensemble ces beaux moments de fraternité !

L'équipe éducative



ABCD bibliothèque

La bibliothèque est ouverte :

- les mardis de 16 h à 18 h
- les vendredis de 16 h 30 à 17 h 30
- les samedis de 10 h 30 à 12h 30

Le coût de l'adhésion est de 5 € par an, gratuit pour les enfants.

Pour toute information : bibli.stchristophe@laposte.net



ACCA

Faisan : Comme vous pouvez les observer de temps à autre, des faisans Mandchourie (commun) lâchés il y a trois ans sont toujours présents sur le territoire. Suite à l'assemblée générale, nous avons décidé de reconduire cette expérience en 2025. Un nombre de faisans encore inconnu fourni par le FDC 17 seront lâchés au printemps.

Les piégeurs de la commune continueront de réguler les renards et autre ESOD (Espèce Susceptible d'Occasionner des Dégâts) comme le ragondin (25 prélevés cette année).

Lièvre : les prélèvements du lièvre restent pratiquement identiques aux années précédentes.

Sanglier : des sangliers circulent sur notre commune mais à ce jour aucun prélèvement n'a été fait.

Chevreuil : la population du chevreuil reste stable.



Nos projets

L'achat d'un terrain va nous permettre son aménagement en faveur de la faune sauvage. Les volontaires seront les bienvenus, chasseur ou non chasseur, pour les plantations au printemps.

Nos manifestations

Brocante : c'est sous un beau soleil que notre brocante du 25 août s'est agréablement déroulée avec une fréquentation importante autant par les exposants que par les visiteurs. Malgré le parking prévu à cet effet, certains visiteurs indisciplinés ont perturbé la circulation dans la commune. Je m'en excuse auprès des commerçants et riverains.

Repas pique-nique : le temps plutôt menaçant nous a contraints à trouver un plan B pour notre repas pique-nique du 1^{er} septembre. Un grand merci à Messieurs LIGNERON père et fils d'avoir bien voulu nous prêter leur hangar pour que notre repas pique-nique ne soit pas annulé. Malgré les conditions moins agréables qu'à l'étang, le repas s'est bien déroulé. L'ACCA remercie les participants et les bénévoles pour cette journée.

Rallye d'automne : fréquentation plutôt timide.

Loto : cette année l'ACCA organise un loto dans la salle polyvalente.

La date à retenir pour ce loto est le **vendredi 7 février**. Venez nombreux !

L'ACCA de Saint Christophe vous souhaite une bonne année 2025

Thierry BEGUIN – Président de l'ACCA

SOURIRE D'AUTOMNE

Le club Sourire d'Automne vous souhaite une heureuse année 2025, une bonne santé et tout plein de petits bonheurs auprès de ceux qui vous entourent.

Pour nous, l'année 2024 s'est déroulée bien vite avec des moments conviviaux de partage, de sorties, de voyages.



Le Maroc en octobre 2024

Mais nous avons également des projets et de jolies destinations pour 2025 :

- Du 5 au 12 mai les Pouilles, Italie.
- Du 23 au 30 octobre l'Algarve, Portugal.

Des sorties à l'étude :

- Un déjeuner en musique dans un train, les grandes eaux de Versailles sur deux jours etc ...

Et comme d'habitude :

- La galette des rois le samedi 11 janvier salle de l'Archipel à Saint-Médard-d'Aunis.
 - Le concours de belote samedi 25 janvier salle polyvalente de Saint-Christophe.
 - L'assemblée générale le samedi 8 février salle polyvalente de Saint-Christophe.
 - La marche les lundis après-midi, départ 14h parking salle polyvalente de Saint-Christophe.
- Et pour le deuxième semestre, les infos dans le prochain journal ...

En vous espérant nombreux en 2025, n'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Patricia Tuffet

L'EMBEILLIE

Retour sur les manifestations du 2^{ème} semestre 2024 :

- 27 septembre : vendanges à « la Vigne à Roger » : 3 basses pleines de raisin ont été récoltées cette année. La vigne « jeune » commence à fructifier. Abondance assurée pour l'avenir ! Nous étions une dizaine cette journée-là à opérer par un temps pluvieux. A l'année prochaine !
- 30 octobre : installation des parterres en bois sur la place de Saint-Christophe, puis désherbage des massifs et vasques en vue de la plantation. Nous étions 6 présents pour cette opération.



Parterre en bois

- 9 novembre : plantation des bisannuelles sur le domaine communal. Peu de personnes présentes mais l'ambiance était bonne. Quelque 250 fleurs ont été plantées sur la place, le cimetière et le chemin des Renfermis. Merci encore à nos planteurs bénévoles.

- En décembre, la haie existante à Tesson a été regarnie de près de 80 végétaux, et en janvier, une autre haie a été plantée à la fruitière.



Plantation de haie à la fruitière

Notre association œuvre à la plantation de haies sur la commune, ainsi qu'à l'embellissement du village par le fleurissement. Ces sujets vous intéressent ?

N'hésitez pas à nous contacter et à nous rejoindre sur l'un de nos évènements, convivialité et bonne humeur sont toujours au rendez-vous, quelle que soit la couleur du ciel !

Pluviométrie 2024

Janvier	52 mm	Juillet	35 mm
Février	112 mm	Août	35 mm
Mars	98 mm	Septembre	111 mm
Avril	47 mm	Octobre	124 mm
Mai	110 mm	Novembre	38 mm
Juin	68 mm	Décembre	56 mm

Soit un total de **886 litres d'eau au mètre carré** pour l'année 2024 : une très bonne moyenne pluviométrique.

Le ruisseau Saint-Christophe n'aura pas été à sec cette année, mais les poissons ne sont pas revenus en abondance, peut-être quelques anguilles et vairons.

Les végétaux n'ont pas ou peu souffert de la sécheresse. En revanche, les récoltes de céréales ont été compliquées.

**Le Président,
Frédéric COUDERT.**

Gymnastique volontaire



Les cours ont repris le 12 septembre 2024.

Les séances de gym ont lieu à la salle polyvalente le :

- lundi de 19 h 30 à 20 h 30, animée par Laëtitia BOUCHERIE
- jeudi de 19 h 00 à 20 h 00, animée par Isabelle ULIVIERI

Nous comptons actuellement 27 licenciées. Ce qui est en baisse par rapport à la saison précédente.

Il est possible d'adhérer à tout moment au cours de la saison (le tarif est calculé en fonction de la date d'adhésion).



Le 23 novembre 2024 a eu lieu notre traditionnel repas-dansant avec 110 personnes inscrites. Lors de cette soirée, comme chaque année, nous avons présenté des chorégraphies préparées par nos animatrices. Merci à tous ceux qui ont œuvré pour que cette soirée soit une réussite.



La GV de Saint-Christophe a accueilli un stagiaire, Alexis VIGIE, du 21 novembre au 5 décembre 2024. Durant cette période, il a animé les cours sous la supervision de nos animatrices dans le cadre de son Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport mention Activités Physiques pour Tous (BPJEPS APT). Il a validé son examen à l'issue de la dernière séance du 5 décembre 2024.

Après une petite pause pour les fêtes de fin d'année, nous avons repris les cours depuis le 8 janvier 2025. N'hésitez pas à venir essayer, vous disposez de 2 séances gratuites pour découvrir nos activités.

Pour tout renseignement, vous pouvez me contacter au 06 87 01 37 33 ou par e-mail à gvstchristophe@gmail.com.

A très bientôt...

Gaëlle DILLERIN

Présidente GV ST CHRISTOPHE

❄ **BELLE ANNEE 2025** ❄

Comité des fêtes

Le comité des fêtes a organisé son traditionnel réveillon de la Saint-Sylvestre. Nous avons accueilli 170 personnes, c'est le maximum pour laisser de la place aux nombreux danseurs dans une superbe ambiance. Nous remercions les décoratrices et décorateurs ainsi que sympathisants qui ont préparé la salle.

Le comité vous présente ses meilleurs vœux pour 2025.

Venez nous rejoindre, nous avons besoin de nouveaux adhérents pour continuer à animer la commune.





Association des parents d'élèves de Saint Christophe A.P.E.S.C

Lors de l'**assemblée générale du 23 septembre 2024**, nous avons eu des départs de bénévoles mais nous avons eu le plaisir d'en accueillir des nouveaux. De ce fait, le bureau a subi quelques changements : Magalie Neau : présidente, Marine Nicolas : secrétaire et Sandra Couturier : trésorière (qui est aussi devenue membre d'honneur suite à ses années consacrées à l'association).

Au cours de cette assemblée, nous avons remis un chèque d'un montant de 4000 € à Valérie Loyer qui représentait l'école.

Évènements du premier trimestre :

Nous avons apporté deux petites nouveautés à l'association avec, en premier lieu, la création d'un nouveau logo à l'aide du dessin d'Agathe et, en second lieu, la possibilité de payer par carte bancaire grâce au TPE.

Nous avons débuté l'année en participant à la semaine du développement durable au cours de laquelle, le samedi, nous avons proposé un atelier « comment recycler le carton et créer des cartes en tissu ».



En octobre a eu lieu notre boum d'Halloween, où nous avons affiché complet, et la traditionnelle chasse aux sucreries dans le village. On en profite pour remercier les habitants de Saint-Christophe pour leur accueil. Les élèves ont eu la photo de classe.

En décembre ont eu lieu la Foire aux mômes, où nous étions complets au niveau des exposants, et notre goûter de Noël, avec la présence de la LudoMobile qui a proposé un moment jeux de société en famille.



Et comme chaque année, nous continuons à proposer aux parents la possibilité de commander des madeleines Bijou mais aussi les produits St Michel, des sapins avec Rochefort Sapins, et les chocolats de Noël avec des produits alsaciens ou sur le thème Saint-Nicolas avec Sinergy.

Nos prochains rendez-vous pour l'année 2025 :

Le 6 avril : « vide ta chambre » (adultes et enfants)

Le 19 avril : chasse aux œufs et boum

Le 17 mai : les olympiades (encore à confirmer)

Le 14 juin : kermesse

De janvier à juin : ateliers créatifs pour préparer les décors de la kermesse

Tous les membres de l'association vous souhaitent une belle et heureuse année 2025 !!!



Happy
New Year



Magalie Neau
APESC

06 81 14 31 54
(N° direct APESC)
benevoleapesc@gmail.com
Apesc ST Christophe



Les Bambins d'Aunis



L'association parentale « les Bambins d'Aunis » située à Forges vous propose différents services dans la commune ou aux alentours.

Le Multi Accueil

Un accueil occasionnel ou régulier pour vos enfants âgés de 2 mois ½ à 3 ans de 7h30 à 19h00, sur Forges, du lundi au vendredi.

Cet accueil permet aux plus jeunes une première expérience de collectivité.

Tous les 15 jours, nous faisons une sortie à la bibliothèque de Forges et en fin d'année, des passerelles avec l'école sont organisées, facilitant ainsi l'intégration des nouveaux élèves.

Le Multi Accueil Itinérant

Un accueil occasionnel ou régulier pour vos enfants âgés de 1 à 3 ans de 7h30 à 18h30, qui permet aux plus jeunes une première expérience de collectivité.

Installée depuis de nombreuses années sur la commune, l'association est présente :

- le lundi et vendredi au pôle enfance d'Aigrefeuille
- le mardi à la salle des fêtes du Thou
- le jeudi à la salle des associations de Saint-Christophe.

N'hésitez pas à nous contacter pour l'année 2024/2025, il nous reste des places !!!

Les accueils périscolaires et le centre de loisirs

Nous proposons :

- des accueils périscolaires matin et soir dans les locaux de l'école de Saint-Christophe.
- le mercredi et vacances : un centre de loisirs pour les enfants de 3 à 12 ans dans les locaux de l'école de Forges. Un transport est organisé pour l'aller depuis Saint-Christophe, sur réservation.

Retrouvez notre actualité sur notre page Facebook :

Association parentale « LES BAMBINS D'AUNIS »

Place de l'Eglise - 17290 FORGES

05 46 35 58 23

contact@bambinsdaunis.fr

<http://www.bambinsdaunis.fr>



Du loisir toute l'année pour la jeunesse avec PAPJ

Tu es en CM2 ? Tu es au collège ? Tu es au lycée ?

Alors l'association **PAPJ** est faite pour toi.

PAPJ c'est quoi ?

PAPJ organise des activités, des projets, des actions, etc... avec et pour les jeunes tout au long de l'année. L'association propose des ateliers (à l'année scolaire) sous le format de « CLUB », les jeunes se retrouvent tous les 15 jours (le mercredi ou le samedi matin) autour d'une thématique.

- Un atelier BRICOL'EAU pour découvrir le bricolage et profiter pleinement d'animation sur l'eau (surf, catamaran, char à voile...)
- Un atelier NATURE ET MONDE ANIMALIER pour profiter de la nature et des animaux et leur venir en aide !!
- Un atelier SUR LA ROUTE DE LA ROBOCUP pour se lancer le challenge d'aller à la ROBOCUP de Bordeaux en mars prochain !!
- Un atelier MANGA ENCRE DE SHONEN pour ne rater aucun évènement et réaliser une BD manga !
- et enfin un atelier CREA COCOON ET PATISSERIE ! pour des moments de plaisir et de gourmandise !

Les animateurs sont également présents tous les samedis au local du Thou et de La Jarrie de 14 h à 17 h 30 pour t'accueillir en accueil libre (gratuit).

Le pôle jeunesse propose également un programme d'animation inter-vacances et pour toutes les vacances scolaires (pour le consulter, RDV sur notre site internet : www.papj.fr).

Qui sont les animateurs du pôle jeunesse ?

Il s'agit de Thomas, Lola, Alex, Léa et Aurélie, tu as sûrement eu l'occasion de nous rencontrer au collège ! Nous sommes tous les mardis, jeudis et vendredis sur les temps de pauses méridiennes des collèges Dolto et Dulin pour des temps d'animation.

Nous sommes également beaucoup présents dans les établissements pour des actions de prévention et de citoyenneté.

Alors maintenant que tu nous connais mieux, rejoins-nous pour partager de bons moments avec d'autres jeunes !!

Infos : jeunesse@papj.fr

Tel : 06.20.08.70.85



L'Association des Donneurs de Sang Bénévoles de la Plaine d'Aunis



Un nouveau défi : le don de plasma avec un objectif de 3000 dons par jour.

Grâce aux dons de plasma, de très nombreux malades sont soignés chaque année par les médicaments produits à partir des protéines extraites du plasma ou directement par des transfusions.

Le plasma permet de traiter une grande variété de maladies, souvent chroniques, qu'elles soient hématologiques, neurologiques, rhumatologiques ou encore dermatologiques par exemple.

Face à cette demande croissante, un vrai défi s'offre à nous : répondre aux besoins des malades en comptant sur la solidarité nationale dans le cadre d'[un don éthique répondant aux valeurs du service public](#). C'est pour cela que nous devons prélever sans cesse de plus en plus de plasma,

Le don de plasma est réalisé uniquement dans les maisons du don de l'EFS et sur rendez-vous.

Deux sites pour la Charente-Maritime : La Rochelle et Saintes

<https://dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte?region=10>

Pour donner son plasma, il convient d'être en bonne santé et de remplir ces quelques conditions :

- **Âge** : avoir plus de 18 ans et moins de 65 ans
- **Poids** : peser plus de 55 kg pour un premier don de plasma
- **Document** : présenter une carte d'identité
- **Délai** : respecter 2 semaines entre un don de plasma et tout autre don (sang, plasma ou plaquettes).

Vous pouvez donner jusqu'à 24 fois par an maximum.

Bon à savoir :

Parfois, lorsque vous ne pouvez pas donner votre sang, vous pouvez quand même donner votre plasma. Par exemple, certains voyages peuvent contre-indiquer le don de sang alors que le don de plasma, lui, reste le plus souvent possible.

Le don de plasma est moins fatiguant qu'un don de sang car les globules rouges présents dans votre sang (plus longs à recréer par votre organisme) vous sont restitués. Puisque le plasma est composé à 90% d'eau, il se régénère très vite, il suffit de bien s'hydrater avant et après le don !

Collectes de Sang 2025

Salle des fêtes

RdV : <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/>

Justificatif d'identité obligatoire

Aigrefeuille 14 h 30 - 19 h

Lundi 3 mars
Lundi 5 mai
Lundi 7 juillet
Lundi 8 septembre
Lundi 10 novembre

La Jarrie 14 h 30 - 19 h

Lundi 10 février
Lundi 7 avril
Lundi 2 juin
Lundi 1^{er} septembre
Lundi 3 novembre
Lundi 29 décembre

Association des Donneurs de Sang Bénévoles de la Plaine d'Aunis ADSB-PA

dondusangaunis@gmail.com

Offrez votre sang, c'est la vie !

10 000 dons de sang sont nécessaires chaque jour en France



Associations de la commune

SOURIRE D'AUTOMNE

Mme Tuffet : 06 65 52 32 28

COMITE DES FETES

Mme O. Coudert : 05 46 35 64 70

BIBLIOTHEQUE

bibli.stchristophe@laposte.net

GENERATION MOUVEMENT 17

Mme J. Coudert : 05 46 35 57 50

A.C.C.A. - CHASSE

M. Beguin : 05 46 35 60 93

FOOTBALL

M. Charpentier : 06 01 75 64 13 ou

06 63 59 38 34

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Mme Dillerin : 06 87 01 37 33

L'EMBEILLIE

M. F. Coudert : 05 46 35 64 70

A.P.E.S.C. (Parents d'élèves)

Mme Neau : 06 81 14 31 54

MUNOSANCHOS

M. Juliot : 06 38 02 60 33

PEGASE

Mme Brillaud-Ternoir : 09 83 01 96 70 /
06 86 75 95 87

Association « Solid'ados »

Mme Brillaud-Ternoir : 09 83 01 96 70 /
06 86 75 95 87

Associations extérieures

intervenant sur de la commune

ADSBPA (Association des Donneurs de Sang Bénévoles de la Plaine d'Aunis)

dondusangaunis@gmail.com

LES BAMBINS D'AUNIS

05 46 35 58 23

ESCRIME

M. Piaud : 06 89 28 41 25

QI GONG

Mme Augé : 06 31 87 02 32

HOM YOGE

Mme Nicot : 06 50 40 57 04

« La compagnie du Lynx à 2 têtes »

M. Marey : 06 74 72 84 65

Retrouvez le détail des informations et des coordonnées sur notre site internet :

- Commerçants et artisans :
rubrique informations
pratiques - vie économique



- Associations : rubrique
culture, loisirs, sports

Commerçants et artisans

Alimentation

Pain-Pâtisserie **AUX MILLES DELICES** - 06 46 53 28 61

Du mardi au dimanche de 8 h 15 à 13 h

Mercredi et vendredi de 8 h 15 à 13 h et de 16 h 40 à 19 h 30

Bar-restaurant **AU FAITOUT** - 09 83 48 73 29

Du lundi au vendredi de 9 h à 14 h et le vendredi soir de 19 h à 21 h

Boucherie **LA BOUCHERIE D'ANTAN** - 05 46 09 08 63

Du mardi au samedi de 8 h à 13 h et de 16 h à 19 h 30

Dimanche de 8 h à 13 h

Epicerie **VIVAL** - 09 83 53 73 29

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 7 h à 13 h et de 15 h à 19 h 30

Mardi de 15 h 30 à 19 h 30

Samedi de 8 h à 13 h et de 16 h à 19 h 30

Dimanche de 8 h à 13 h et de 16 h à 19 h

Producteur maraîcher **LA FERME DU TREUIL CHARRE** - 06 79 53 56 95

vendredi de 10 h à 12 h et de 15 h à 18 h

Samedi de 9 h 30 à 12 h 30

Beauté - santé - bien-être

Coiffure mixte **NOUVELLE TENDANCE** - 05 46 35 16 93

Diététicienne nutritionniste **BESSON Christine** - 07 60 33 86 43

Massage bien-être et soins esthétiques **Juléa bien-être** - 06 86 99 21 31

Prothésiste ongulaire, soins esthétiques **BEAUTY ZEN** - 06 06 06 12 32

Coiffure à domicile **L'Atelier d'Auréli** - 06 88 66 21 55

Modelage, soins du visage à domicile **Les mains D'OR-Elle** - 06 48 27 38 19

Institut de beauté **Institut Namasté Beauté** - 07 71 17 30 33

Couture

Retouches, créations **Pépette Créa Show A. Auboin** - 07 78 67 65 74

Retouches, création, ameublement **Nesma Couture C. Vollaud** - 06 37 09 57 62

Multiservices

Bricolage, jardinage etc. **Manu multiServices** - 06 67 12 86 47

Plomberie, peinture etc. **PLE MULTISERVICES** - 06 84 40 33 73

Rénovation intérieure et extérieure. **TSM17 MULTI SERVICES** - 06 22 80 44 62

Habitat - immobilier

Diagnostics immobiliers **Aadena-sarl ARTDIAG** - 05 46 28 27 95

Bois de chauffage **BOIS CHAUFF** - 06 64 85 71 26

Décoratrice d'intérieur **Design & Paint** - 07 71 18 84 35

Conseillère en immobilier **DAGUSÉ Méline** - 06 20 88 42 01

Mobiliers cuisines et SDB **LES AGENCEURS DE France** - 05 16 59 03 42

Fabrication de stores intérieurs et extérieurs **SOROSTOR** - 05 46 27 23 23

Artisans du bâtiment - terrassement

Artisan maçon **AUBOIN J.N.** - 05 46 66 57 05 ou 07 78 67 65 74

Plomberie - Electricité **SARL INTENS'ELEC** - 06 61 44 95 56

Electricité générale domestique et tertiaire **Casado Electricité** - 06 18 02 29 04

TOITURE ART & TRADITION - 06 76 40 29 36

Plomberie, chauffage, climatisation, zinguerie **GF Plomberie** - 07 71 93 84 38

Dépannage antennes **HDS Installation** - 07 82 83 48 32

NEW-TOW Électricité - 06 64 59 19 71

Entreprise de terrassement **TETAUD J.M.** - 06 16 45 88 86

Entreprise de terrassement **LEGUEN Vincent.** - 06 77 17 84 81

Artisan Maçon **TRIPOTEAUD P.** - 05 46 35 73 61 ou 06 10 80 63 94

Plâtrier **GUESDON P.** - 05 46 35 19 81

Travaux publics maçonnerie **MAGOUTIER C.** - 05 46 35 47 02

Automobile

Auto-école du centre - 05 46 35 66 62 ou 06 07 33 99 74

Contrôle technique automobile **DEKRA** - 05 46 01 26 75

Garage **EUROREPAR** - 05 16 19 88 95

Station service et de lavage - 05 46 67 06 72

Pour toute inscription, radiation ou modification de cette liste, merci de contacter la mairie

Parentalité

Maison de la Petite Enfance du SIVOM de la Plaine d'Aunis

17 Place de la Mairie – 17200 LA JARRIE

Elle regroupe :

- Le Relais Petite Enfance (Bout' Chou)
- Le Multi-Accueil (La Ribambelle)
- Le LAEP (La Bulle d'Air)
- Les bureaux pour les consultations de la PMI et les RDV assistantes sociales du secteur

Guichet unique :

Tél. 05 46 00 87 00 – 06 23 50 05 45

Courriel : multiaccueil@sivomdelaplainedaunis.fr

Protection Maternelle et Infantile (PMI)

Visite des nourrissons

Maison de la petite enfance - 17, place de la Mairie à La Jarrie - 06 23 50 05 95

Consultations les 1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois de 14 h à 16 h 30 sur RDV.

Permanences puéricultrice Mme POYER tous les lundis de 14 h à 16 h 30 avec ou sans RDV.

Consultations à domicile sage-femme Coralie Beaud les lundis après-midi sur rendez-vous au 05 17 83 44 82

Les Bambins d'Aunis

Multi accueil itinérant Bambins'Bus, accueil de loisirs, périscolaire

Tél : 05 46 35 58 23 / Multi Accueil Itinérant : 06 81 35 46 66
contact@bambinsdaunis.fr

Plaine d'Aunis pleine de jeunes (PAPJ)

Pôle jeunesse (11-17 ans)

Des activités, des projets, des actions avec et pour les jeunes.

Aurélié (Coordinatrice jeunesse) : 06 21 82 36 20

Email : jeunesse@papj.fr

S.O.S. / Numéros d'urgence

Allô, enfance maltraitée : **119**

Enfance et partage : **08 00 05 12 34**

Drogue info service : **08 00 23 13 13**

Sida info service : **08 00 36 66 36**

POMPIERS : **18**

SAMU : **15**

GENDARMERIE LA JARRIE : **17**

ou **05 46 35 80 06**

EDF Dépannage : **0810 333 017**

CdA, service eau potable : **05 46 51 79 90**

CdA, service assainissement : **05 46 30 35 35**

ASSISTANTES MATERNELLES

Mme FRIOUX Virginie
9 chemin de Badebec
La Girardière
06 83 53 57 42

Mme MAYET Angélique
2 chemin du Fief Goulu
06 71 21 53 71

Mme HURTAUD Nadège
11 rue des Acacias
06 84 18 77 39

Mme MESURON Marianne
28 route de Cigné
09 83 48 20 17

Mme JAULIN Florence
9 rue de l'Orée du Bois
05 16 07 71 06

Mme MONFOUGA Nadia
12 impasse de Gâte Chien
05 46 67 96 80

Mme LABBE Sylvie
10 rue des Prairies - Cigné
09 83 96 70 92

Mme MOREAU Marie-Noëlle
19 route de la Mazurie
06 82 15 54 97

Mme LANDRIEU Angélique
12 rue des Prairies - Cigné
06 69 36 71 10

Mme NEAU Magalie
1 rue du Tamelier
06 13 19 52 48

Allo Parents Poitou-Charentes

Soutien à la fonction parentale

0 800 407 144

Associations et organismes à vocation sociale

Association d'Aide à l'Emploi (A.A.E.C.A.)

Missions de travail pour demandeurs d'emploi, mise à disposition de personnel aux particuliers, entreprises, associations : 05 46 27 53 07

www.association-aide-emploi.fr

Mission Locale

Insertion sociale et professionnelle des jeunes, mairie de LA JARRIE :

05 46 35 80 27

Agence Locale de Prévention et de Médiation Sociale (ALPMS)

N° unique jour et nuit : 06 70 80 88 93

Banque alimentaire

C.C.A.S. LA JARRIE, mairie de La Jarrie

Mme AUVINET : 06 37 15 16 90

Délégation Territoriale La Rochelle-Ré-Aunis Atlantique

Assistante sociale : 05 17 83 44 60

ADIL Droits, devoirs et démarches pour locataires et propriétaires :

05 46 34 41 36 - www.adil17.org

Aide et maintien à domicile

Résaunis : 05 46 09 73 91

A. D. M. R. Aigrefeuille : 05 46 35 46 30

CCAS de La Jarrie : 05 46 35 96 96

UDAF

Service de médiation

Permanence à Saint-Médard-d'Aunis

Mme KERISIT : 06 33 97 91 18



MAIRIE

11 route de Marans
17220 SAINT-CHRISTOPHE
Tél : 05 46 35 51 79
Fax : 05 46 35 64 29
E-mail : mairie@saint-christophe17.fr
Site : www.saint-christophe17.fr

Maire : M. Philippe CHABRIER
Secrétaires de Mairie : M. Nicolas RIZZUTO, Mme Karine LAVERGNE

Horaires

du lundi au jeudi de 8 h à 11 h
le vendredi de 8 h à 11 h et de 14 h à 17 h

SERVICES MUNICIPAUX

Salle polyvalente - route d'Aigrefeuille

Tarifs locations :

Particuliers et entreprises de la commune :
270 € pour une journée
410 € pour deux journées
100 € pour une association (2 gratuités par an)

Particuliers et entreprises hors commune :
470 € pour une journée
630 € pour deux journées

Salle des associations - cour de la Poste
(Vin d'honneur, réception sans repas...)

Location aux associations et habitants de la commune uniquement :
70 € pour une journée

Cimetière

Chemin du Moulin des Rompis

Ouvert tous les jours :

De décembre à février : 8 h 30 / 16 h 30

De mars à novembre : 8 h 30 / 19 h

COLLECTE DES DÉCHETS

Ordures ménagères (bacs bleus) : chaque lundi à partir de 5 h - sortir le bac la veille

Emballages (bacs jaunes) : chaque jeudi à partir de 13 h - sortir le bac le matin

Service gestion des déchets de la CDA : N° Vert : 0 800 53 58 44

DÉCHETTERIES (accessible avec votre pass'déchetterie)

Centre de valorisation des déchets de Périgny

Ouvert le lundi de 9 h 30 à 18 h, du mardi au samedi, de 9 h 30 à 18 h
Dispose d'une zone de réemploi permettant de déposer des objets en bon état ou à réparer (vélos, vaisselle, mobilier, jouets, décoration, textiles, puériculture, outillage). Ces objets sont récupérés, nettoyés, réparés par l'association Economie Sociale et Circulaire en Charente-Maritime ESC17, et remis en vente à petit prix dans la recyclerie « La Belle Affaire » à Aytré.

Déchetterie de Saint-Médard-d'Aunis (Fief de Jaubertin)

Horaires d'ouverture :

Du mardi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Fermée le lundi

Pour obtenir votre pass'déchetterie, compléter le formulaire à votre disposition en mairie ou en ligne sur le site : agglo-larochelle.fr

ÉCOLE PRIMAIRE ET MATERNELLE

Place des Ecoles

17220 SAINT-CHRISTOPHE

École primaire : **05 46 35 71 11**

École maternelle : **05 46 35 85 29**

Direction : Mme Lucile POMMET

Effectif 2024/2025 :

Maternelle

PS : 13 - MS : 15 - GS : 14

Elémentaire

CP : 15 - CE1 : 12 - CE2 : 22

CM1 : 13 - CM2 : 20

Horaires école :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 8 h 45 à 12 h et de 13 h 45 à 16 h 30

RESTAURANT SCOLAIRE

Place des Ecoles

17220 SAINT CHRISTOPHE

05 46 35 09 20

Prix année scolaire 2024/2025 :
3,30 € le repas

ACCUEIL PERISCOLAIRE

Horaires :

A partir de 7 h 30 le matin,
jusqu'à 18 h 45 le soir.

Tarifs selon les revenus (passeport CAF)
Cotisation annuelle : 25 € par famille.

Contact :

Association Les Bambins d'Aunis
05 46 35 58 23
contact@bambinsdaunis.fr

Collecte des encombrants à domicile

Vieilles literies, armoires et canapés cassés... Pour jeter des encombrants qui n'entrent pas dans le coffre de la voiture, vous pouvez solliciter le service de collecte des encombrants en porte-à-porte.

Comment ça marche ?

Appelez le numéro vert gratuit : 0 805 295 315 (du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h). Le rendez-vous est pris dans un délai de 15 jours maximum. Un passage est décompté de votre pass'déchetteries pour chaque service, dans la limite de 3 fois par an pour le même logement. L'enlèvement se fait à la date convenue, sur le trottoir, en votre présence. Vous remettez votre pass'déchetteries, duquel est décompté un passage. L'encombrant est ensuite acheminé vers les bennes des déchetteries de la CdA, comme si vous l'aviez emmené vous-même.

Samedi 25 janvier - Concours de belote
Salle polyvalente (Sourire d'Automne)

Vendredi 7 février - Loto
Salle polyvalente (ACCA)

Dimanche 16 février - Théâtre
« Le Procès de Bobigny »
Salle polyvalente (La troupe du pavé)

Samedi 15 mars - Café citoyen
De 9h30 - 11h30 - Salle du conseil (Municipalité)

Dimanche 6 avril - Vide ta chambre
Salle polyvalente (APESC)

Samedi 19 avril - Chasse aux œufs et boum
Salle des associations (APESC)

Jeudi 8 mai - Commémoration de l'armistice du 8 mai 1945
Cimetière puis Monuments aux Morts (Municipalité)

Jeudi 8 mai - Repas des Aînés
Salle polyvalente (Municipalité)

Samedi 10 et dimanche 11 mai - Exposition « Saint-Christophe 1945-2025 »
De 9h à 12h et de 14h à 18h - Salle du conseil (Municipalité)

Samedi 24 mai - Inauguration du chemin de randonnée
À 11 h à Tesson (Municipalité)

Samedi 31 mai - Randonnée semi-nocturne
(Comité des fêtes)

Samedi 14 juin - Kermesse
Ecole et aire de la Garenne (APESC)

Samedi 21 juin - Café citoyen
De 9h30 - 11h30 - Salle du conseil (Municipalité)

Samedi 28 juin - Soirée couscous
Salle polyvalente (Pégase)

SAINT-CHRISTOPHE CALENDRIER DE COLLECTE de mars 2025 à février 2026

À partir du 3 mars 2025
la collecte des déchets se fera tous les 15 jours, sauf en juillet et août



Ordures ménagères

Collecte le lundi à partir de 5h du matin :
sortez votre bac bleu/gris la veille à partir de 19h.



Emballages et papiers

Collecte le jeudi à partir de 13h :
sortez votre bac à partir de 7h.

MARS							
n°	L	M	M	J	V	S	D
9						1	2
10	3	4	5	6	7	8	9
11	10	11	12	13	14	15	16
12	17	18	19	20	21	22	23
13	24	25	26	27	28	29	30
14	31						

AVRIL							
n°	L	M	M	J	V	S	D
14		1	2	3	4	5	6
15	7	8	9	10	11	12	13
16	14	15	16	17	18	19	20
17	21	22	23	24	25	26	27
18	28	29	30				

MAI							
n°	L	M	M	J	V	S	D
18				1	2	3	4
19	5	6	7	8	9	10	11
20	12	13	14	15	16	17	18
21	19	20	21	22	23	24	25
22	26	27	28	29	30	31	

JUIN							
n°	L	M	M	J	V	S	D
22							1
23	2	3	4	5	6	7	8
24	9	10	11	12	13	14	15
25	16	17	18	19	20	21	22
26	23	24	25	26	27	28	29
27	30						

JUILLET								AOÛT							
n°	L	M	M	J	V	S	D	n°	L	M	M	J	V	S	D
27				1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
28	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21
29	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28
30	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31				
31	28	29	30	31				31							

SEPTEMBRE							
n°	L	M	M	J	V	S	D
36	1	2	3	4	5	6	7
37	8	9	10	11	12	13	14
38	15	16	17	18	19	20	21
39	22	23	24	25	26	27	28
40	29	30					

OCTOBRE							
n°	L	M	M	J	V	S	D
40				1	2	3	4
41	6	7	8	9	10	11	12
42	13	14	15	16	17	18	19
43	20	21	22	23	24	25	26
44	27	28	29	30	31		

NOVEMBRE							
n°	L	M	M	J	V	S	D
44							1
45	3	4	5	6	7	8	9
46	10	11	12	13	14	15	16
47	17	18	19	20	21	22	23
48	24	25	26	27	28	29	30

DÉCEMBRE							
n°	L	M	M	J	V	S	D
49	1	2	3	4	5	6	7
50	8	9	10	11	12	13	14
51	15	16	17	18	19	20	21
52	22	23	24	25	26	27	28
1	29	30	31				

JANVIER 2026							
n°	L	M	M	J	V	S	D
1				1	2	3	4
2	5	6	7	8	9	10	11
3	12	13	14	15	16	17	18
4	19	20	21	22	23	24	25
5	26	27	28	29	30	31	

FÉVRIER 2026							
n°	L	M	M	J	V	S	D
5							1
6	2	3	4	5	6	7	8
7	9	10	11	12	13	14	15
8	16	17	18	19	20	21	22
9	23	24	25	26	27	28	

Les semaines du 1^{er} mai, du 25 décembre et du 1^{er} janvier, toutes les collectes prévues après le jour férié sont décalées au lendemain du jour habituel.